

## **Coopération et mutualisme**

Un peu d'histoire...

C'est au milieu du 19e siècle que sont apparues les premières sociétés mutuelles au Québec. C'est pour se donner divers types de protections, dont l'assurance incendie et l'assurance vie, que des personnes se sont regroupées en sociétés mutuelles ou d'assistance secours. Elles se sont mutuellement donné accès à des services qui n'existaient pas ou dont les coûts étaient prohibitifs.

À cette époque, l'industrie de l'assurance était peu développée. C'est en 1835, grâce aux démarches entreprises par certains groupes populaires, qu'une loi fut adoptée par le parlement du Bas-Canada; loi qui permettait enfin la création de compagnies d'assurance mutuelle contre le feu. À partir de ce moment, les mutuelles se sont donc multipliées sur tout le territoire québécois. En 1946, il existait 327 mutuelles au Québec. Depuis, il y a eu un fort mouvement de regroupement et de démutualisation puisqu'en 2007, on comptait 39 mutuelles. Cependant, la créativité dans la diversification des services permet aux mutuelles que nous connaissons d'afficher d'impressionnants résultats.

Février 2009

*Source : Site Internet du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.*